

LE RALLIEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE A LA FRANCE LIBRE

Avant de commencer je voudrais vous faire part de deux impressions personnelles à la suite des résultats du referendum du 4 novembre. Elles sont contradictoires.

La première est la satisfaction de constater que La Nouvelle-Calédonie restera, pour le moment du moins, française, dans le cadre du statut privilégié dont elle bénéficie : une collectivité d'outre-mer, de très large autonomie, mais qui demeure, avec ses richesses humaines, ses ressources minières et ses eaux territoriales dans l'orbite française.

Cela dit, ma seconde impression est une inquiétude, qui est née de deux constats :

- premier constat : la majorité relativement faible du « Non à l'indépendance » : 56,6 %, alors que les divers instituts de sondages le situaient entre 59 et 69 %.
- second constat : un rappel des dispositions de la loi organique de 1999, qui prévoit, dans son article 217¹, que le premier referendum peut être suivi de deux autres consultations si une majorité d'un tiers seulement des 54 membres du Congrès néo-calédonien le demande. En outre, si le « non à l'indépendance » l'emporte à nouveau, une troisième consultation pourra être organisée dans les mêmes conditions.

¹ Article 217 : « Si la majorité des suffrages exprimés conclut au rejet de l'accession à la pleine souveraineté, une deuxième consultation sur la même question peut être organisée à la demande écrite du tiers des membres du congrès, adressée au haut-commissaire et déposée à partir du sixième mois suivant le scrutin. La nouvelle consultation a lieu dans les dix-huit mois suivant la saisine du haut-commissaire à une date fixée dans les conditions prévues au II de l'article 216. [...] Si, lors de la deuxième consultation, la majorité des suffrages exprimés conclut à nouveau au rejet de l'accession à la pleine souveraineté, une troisième consultation peut être organisée dans les conditions prévues aux deuxième et troisième alinéas du présent article. »

L'avenir est donc très largement ouvert, et très incertain. Ce soir, c'est le passé qui va nous occuper, mais un passé que je qualifierais volontiers de fondateur, de toujours présent, car le rattachement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre est à la fois l'aboutissement d'une histoire commune et en même temps le signe probant que cette histoire commune a pris à ce moment-là un nouveau départ et qu'elle se poursuit en dépit de circonstances ou de péripéties contraires.

*

Je ne m'attarderai pas sur la colonisation de la Nouvelle-Calédonie, une histoire pleine de violences et de malentendus, auxquels les gouvernements successifs depuis trente ans s'efforcent de mettre fin, avec des fortunes diverses, une histoire dominée par le poids écrasant du nickel, dont la Nouvelle-Calédonie possède le quart des réserves mondiales.

Je me contenterai de rappeler quelques dates, destinées à montrer l'ancienneté de l'intérêt français pour le « Caillou » :

- 1788 : le navigateur français La Pérouse reconnaît la côte Ouest de la terre découverte et baptisée Nouvelle-Calédonie par l'Anglais James Cook 14 ans plus tôt ;
- 1793, le contre-amiral d'Entrecasteaux reconnaît à son tour la côte Ouest, avant de découvrir les îles Loyauté. D'Entrecasteaux a été missionné deux ans plus tôt par Louis XVI pour se lancer à la recherche de l'expédition de La Pérouse, qui a fait naufrage sur les récifs de Vanikoro, aux îles Salomon.
- 1827, l'explorateur Dumont d'Urville, chargé lui aussi par Charles X, frère de Louis XVI, de retrouver le lieu du naufrage de La Pérouse, s'arrête aux îles Loyauté.

- au cours de la décennie 1840-1850, les missions protestantes britanniques et catholiques françaises s'affrontent et s'implantent sur la Grande Terre.
- 1853, enfin, Napoléon III décide la création d'une colonie très largement pénitentiaire et qui le restera après l'envoi des communards en 1871. Le peuplement européen, très faible jusqu'à présent, va se développer grâce aux communards libérés du bagne – un bagne au demeurant qui n'était en rien comparable à celui de Guyane. A la fin du Second Empire, les Canaques représentent 96 % de la population ; en 1885, ils ne seront plus que 64 %, contre 14 % de colons et 17 % de bagnards. Enfin, en 1925, ils seront toujours majoritaires, mais de peu : 53 %. Je rappelle que lors du dernier recensement, en 2014, les Canaques étaient 39 %, contre 27 % d'Européens et 23 % d'Asiatiques et d'Océaniens.

Dès les débuts de la colonisation, la population mélanésienne implantée depuis plusieurs millénaires, commence à réagir violemment contre la présence européenne. Deux dates sont à retenir :

- 1878 : la révolte d'Ataï, grand chef de Komalé, près de La Foa, en 1878. Sa tête, mise à prix, sera longtemps conservée au Musée de l'Homme à Paris, avant d'être restituée en 2014 au grand chef du district de La Foa.
- 1917 : la révolte canaque, plus importante et plus durable, puisqu'elle dure un an (mai 1917-mai 1918). Cette fois, plusieurs tribus se soulèvent contre l'administration française, qui finit par ramener le calme, mais qui, en revanche, ne peut lutter contre l'essor de qu'il faut bien appeler un nationalisme kanak.

Il est à noter que ces deux révoltes n'expriment nullement une quelconque revendication à l'autonomie, encore moins à l'indépendance, mais seulement une réaction aux excès de l'administration coloniale.

La révolte de 1917 intervient alors qu'un peu plus de 2000 Néo-Calédoniens ont été enrôlés dans le Bataillon mixte du Pacifique (mixte, parce qu'il est constitué d'un millier d'Européens ou Caldoches et d'un millier de Canaques). Cette unité a vaillamment pris part à l'effort de guerre en métropole, où 575 hommes ont été tués (382 Canaques, 193 Caldoches).

Certains d'entre vous ont peut-être vu le documentaire *Kalepo, un Kanak dans la Grande Guerre*, qui a été diffusé le 8 novembre dernier sur France O (canal 14). A travers le destin d'un cultivateur d'une île des Loyauté, incorporé en 1916 dans un bataillon d'ouvriers avant de rejoindre le Bataillon mixte du Pacifique en avril 1917 et d'y trouver la mort le 25 octobre 1918, le réalisateur montre que, jusqu'en 1914, pour l'administration coloniale, les Canaques étaient des sauvages à civiliser et que la guerre permettrait d'en faire des soldats de la République, sinon des citoyens français à part entière.

La Seconde Guerre mondiale va précipiter cette évolution.

*

I Première période : (juin) « *On continue la lutte avec les Anglais* »

Un engagement naturel

En 1939, la Nouvelle-Calédonie est officiellement peuplée de 53.000 habitants, dont 30.000 Canaques et 18.000 Français de plein droit. Le gouverneur René Barthes et le lieutenant-colonel Maurice Denis, commandant supérieur des troupes, proclament la mobilisation générale, mais cette décision est symbolique : seuls 800 hommes seront mobilisés, l'arme au pied, avec un armement des plus réduit : quatre canons en tout et pas un seul navire de guerre. Fort heureusement, dans l'immédiat, aucun danger ne menace le territoire, car le Japon et les Etats-Unis, ne sont pas encore engagés dans le conflit.

A Nouméa, nul ne peut douter que l'armée française, qui passe pour la plus puissante du monde, ne tardera pas à l'emporter sur l'armée allemande. Aussi, malgré la suite de mauvaises nouvelles qui parviennent sur le « Caillou » à partir du 15 mai 1940, l'espoir va longtemps persister d'un renversement de la situation. Hélas, un mois plus tard, il n'est plus possible d'espérer : le 15 juin, on doit se rendre à l'évidence : l'armée française est battue et le maréchal Pétain, chef du gouvernement à partir du 16 juin, a décidé de demander l'armistice.

Dans le Pacifique, en ce temps-là, les nouvelles de l'Europe en guerre mettent un peu de temps à arriver. Bien entendu, l'appel du 18 juin, déjà peu entendu en France, n'a pas été connu tout de suite en Nouvelle-Calédonie. De toute façon, pour le gouverneur Georges-Marc Pélicier, qui a succédé à René Barthes le 20 octobre, aucune hésitation n'est concevable : si l'Angleterre poursuit la guerre, il faut, proclame-t-il dès le 20 juin, « *continuer la lutte avec les Anglais* ». Quatre jours tard, le 24 juin, alors que la nouvelle de la signature de l'armistice parvient à Nouméa, après avis du Conseil privé, (un organe consultatif composé de quatre civils et deux fonctionnaires), il annonce au conseil général (le conseil général, qui comprend 15 membres, est l'unique organe représentatif de la population, enfin très relativement représentatif puisqu'il est élu par un corps électoral ne comprenant que 3500 inscrits, le droit de vote n'étant pas accordé aux Canaques, aux bagnards, aux descendants de bagnards, aux étrangers et, bien sûr, aux femmes), le gouverneur Pélicier, donc, annonce au conseil général son refus de l'armistice. Comme le souligne Paul-Marie de La Gorce, l'engagement de la Nouvelle-Calédonie dans la guerre est, en quelque sorte, naturel : « *L'île, écrit-il, se sentait instinctivement solidaire des pays voisins, l'Australie surtout, dont on enviait l'autonomie politique, la vie sociale, la richesse, et qui était si proche*

*alors que la métropole était si lointaine*². » Il s’y ajoutera très vite des considérations stratégiques : le territoire risque en effet de se trouver menacé par la convoitise des Japonais, qui vont bientôt prendre pied en Indochine, à la faveur de l’accord signé avec l’amiral Decoux, au nom de Vichy, le 30 août 1940 (l’invasion japonaise de la péninsule débutera le 22 septembre).

Quoiqu’il en soit, le gouverneur est très largement approuvé par la population et ses représentants. Le conseil municipal de Nouméa, plusieurs commissions municipales de l’intérieur font connaître leur accord. Ainsi le président de la commission de Koné, Auguste Henriot, adresse le télégramme suivant au gouverneur : *« Honneur vous informer qu’à la suite du communiqué annonçant la signature de l’armistice entre la France et l’Allemagne les habitants de Koné, réunis à la mairie, ont tenu à vous faire savoir leur indéfectible attachement à la nation française et à vous dire qu’ils ne se considèrent nullement comme déliés des obligations et engagements pris envers nos alliés les Anglais. »*

Dans ces prises de position, il n’est pas fait mention du général de Gaulle. Comme le note Gilles Ragache, *« le mouvement qui se développait alors en Nouvelle-Calédonie était plutôt marqué par un désir de rapprochement avec l’Angleterre et par un désir d’émancipation envers la métropole*³. » Il est permis de penser que ce désir d’émancipation ne manquera pas de laisser des traces... La démarche du secrétaire général du gouvernement, André Bayardelle, qui fait savoir à de Gaulle le 24 juin qu’il se met à sa disposition et se déclare prêt à le rejoindre⁴, demeure encore isolée. Ce haut fonctionnaire né à la Martinique est le premier administrateur colonial à se rallier à la France Libre. Il sera ensuite gouverneur de la Côte française des Somalis avant de succéder à Félix Eboué comme gouverneur de l’AEF en 1944.

² Paul-Marie de La Gorce, *L’Empire écartelé 1936-1946*, Denoël, coll. « L’Aventure coloniale de la France », 1988, p. 402.

³ Gilles Ragache, *L’Outre-mer français dans la guerre (1939-1945)*, Economica, 2014, p. 58.

⁴ Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets 1905-1941*, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2010, p. 1050-1051.

Ce même 24 juin, 5000 Calédoniens se réunissent devant le monument aux morts de Nouméa, arborant drapeaux français et britanniques. Jim Daly, président des anciens combattants, prononce un discours patriotique, puis l'on se dirige vers le consulat britannique en chantant *La Marseillaise*. Dans la foule, un jeune homme proclame : « *Les Calédoniens ne failliront pas à leur devoir, que ce soit sous le chapeau des ANZAC [abréviation de Australian and New Zealand Army Corps] ou sous le casque colonial !* » Il s'appelle Marcel Kollen, il a 28 ans, il est employé à la Caisse d'épargne coloniale. Après cela, le conseil général ne peut qu'adopter une résolution rejetant l'armistice.

Cependant, dans les jours suivants, le gouverneur paraît moins assuré. Il doit en effet tenir compte d'impératifs économiques incontournables : 43 % des importations de la Nouvelle-Calédonie viennent de la métropole, qui lui achète la quasi totalité de ses exportations (nickel, coprah, cacao, café). Rompre avec le nouveau gouvernement français (qui n'est pas encore, je le rappelle, celui de Vichy), c'est mettre en péril l'équilibre économique du territoire.

Le Manifeste Vergès

Mais Georges Pélicier doit tenir compte d'un autre impératif tout aussi incontournable et, à court terme, beaucoup plus inquiétant : il s'agit de l'initiative d'un notaire de Nouméa, Michel Vergès, qui est le porte-parole de plusieurs personnalités désireuses d'obtenir une autonomie accrue du territoire par rapport à la métropole, et qui exprime un sentiment très largement répandu chez les Caldoches, aspirant à plus d'autonomie par rapport à une métropole lointaine et trop souvent tatillonne, surtout les commerçants qui voudraient commercer librement avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

M^e Vergès est un homme d'influence : né à Nouméa en 1898, il est aurolé d'une brillante participation à la Grande Guerre dans les rangs du premier

Bataillon du Pacifique, qui lui a valu une croix de guerre, avec deux citations, et il a une autorité et un réseau de relations qui font de lui un personnage de premier plan. Dès le 25 juin, il rédige avec deux amis, André Prinnet, chef comptable à la société Le Fer, et Emile Mouledous, un « Manifeste » appelé à faire date, qui est publié le lendemain.

Ce texte est fondé sur deux constats :

1 - la Nouvelle-Calédonie n'est pas représentée au Parlement de Paris, elle n'a ni député, ni sénateur, ce qui lui permet de considérer qu'elle n'est liée par aucun engagement pris par le gouvernement ou par le Parlement – ce qui revient, implicitement, à refuser l'armistice du 22 juin ;

2 – Elle souhaite le maintien de – je cite - « l'intégrité de la patrie française et veut demeurer dans l'union française » - fin de citation. Dans cette perspective, le Manifeste demande l'élection d'une assemblée – je cite – « *représentative de toute la population française calédonienne sans exception* » - fin de citation – une assemblée dont la structure et les missions sont très précisément décrites – ce qui revient, implicitement, à mettre en cause à la fois l'administration du territoire, qui devrait s'ouvrir à tous les Calédoniens, y compris donc les Canaques, et la légitimité du gouverneur, haut fonctionnaire souverainement nommé par Paris.

Deux missions principales sont fixées à l'Assemblée par le Manifeste : l'organisation de l'économie et du ravitaillement et aussi l'enrôlement non seulement des Français mais aussi des « *recrues indigènes* » et leur préparation militaire pour la défense du territoire aux côtés des Alliés. Pour le moment, il n'est nullement question de ralliement à de Gaulle ou à la France Libre ; le Manifeste n'est que l'expression d'une vieille revendication autonomiste de la population caldoche, très influencée par la large autonomie dont jouit le dominion australien voisin.

C'est à juste titre – même s'il n'est pas expressément visé par le Manifeste – que le gouverneur Pélicier estime qu'il s'agit d'un acte d'hostilité à sa personne. Aussi décide-t-il non seulement d'interdire la publication du texte mais aussi d'entamer des poursuites judiciaires contre ses auteurs, accusés de « diffusion d'écrits pouvant porter atteinte au moral de la nation ». Ces poursuites demeurent sans suite, mais le Manifeste a ouvert entre Pélicier et Vergès une fracture qui ne sera pas réduite. Le 26 juin, Pélicier pense reprendre la main en déposant une gerbe au Monument aux morts et en s'écriant : « *Vive la France ! Vive l'Angleterre !* » Peine perdue : dans les semaines qui suivront, Vergès et ses amis vont multiplier les contacts et les réunions, d'abord en petit comité à Nouméa, puis dans l'intérieur. L'accueil est favorable : ils vont recueillir 1500 signatures, faisant ainsi du manifeste une véritable pétition, que le gouverneur ne sera pas en mesure d'étouffer.

Dans les derniers jours de juin, des nouvelles arrivent d'autres territoires français. Ainsi le général Catroux, gouverneur général de l'Indochine, annonce que « *quoi qu'il arrive* », il conservera l'Indochine à la France (mais il sera limogé par Vichy et remplacé par l'amiral Decoux, le 22 juillet) ; en Océanie, aux Nouvelles-Hébrides, la poursuite de la guerre aux côtés des Anglais est à l'ordre du jour. En outre, les « broussards » - ainsi appelait-on les colons de la Grande Terre et les descendants de bagnards vivant de culture et d'élevage – commencent à réagir et il devient de plus en plus fréquent de les entendre proclamer : « *De Gaulle a raison !* » On a enfin eu connaissance de l'Appel et de la décision de l'ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre de lever une armée de volontaires.

II – Deuxième période : Gaullistes contre vichystes, acte I (juillet)

Pélicier opte pour Vichy

Les nouvelles de France confortent les points de vue en présence : les partisans de la poursuite de la lutte aux côtés des Anglais et du ralliement à de Gaulle se préparent à frapper un grand coup à l'occasion de la célébration de la fête nationale, tandis que le gouverneur, les conseillers généraux et une majorité de notables prennent acte de l'instauration de l'Etat français à Vichy, sans toutefois se rallier ouvertement au nouveau gouvernement. C'est ainsi que Pélicier annonce qu'il n'organisera aucune cérémonie officielle pour le 14 juillet, mais qu'il ne s'opposera pas au dépôt de gerbe traditionnel au Monument aux morts.

Il revient à Marcel Kollen et à ses amis – parmi lesquels Roger Gervolino, un descendant de bagnard, engagé dans le Bataillon du Pacifique, qui sera le premier député de la Nouvelle-Calédonie à la Constituante en 1945, Louis Boissery, Jean Gadoffre, Charles Chatelain, on les surnomme vite « les cinq mousquetaires » – d'organiser cette cérémonie, en liaison avec les Anciens combattants. Au matin du 14 juillet, un cortège se forme devant la mairie et se dirige vers le Monument aux morts. Deux gerbes sont déposées : l'une au nom des « Anciens combattants », l'autre, de « la Jeunesse calédonienne ». Au terme de la minute de silence rituelle, Marcel Kollen prononce un petit discours, qui s'achève par ces mots : « *Nous voulons montrer notre désir de continuer la lutte aux côtés de la Grande-Bretagne. Vive le général de Gaulle, chef suprême des armées françaises libres ! Vive la Nouvelle-Calédonie ! Vive l'Angleterre !* » Puis le cortège se dirige vers le consulat britannique.

Cette fois, l'attentisme du gouverneur Pélicier est sérieusement ébranlé : son chef de cabinet, le géomètre Nicolas Ratzel, chef du service topographique du

territoire, a rejoint le groupe Vergès ; plusieurs conseillers généraux demandent la convocation de leur assemblée. Au cours de la réunion du 22 juillet, les points de vue s'affrontent. Le gouverneur ne peut éviter, quatre jours plus tard, qu'une majorité des conseillers généraux se prononcent en faveur du Manifeste Vergès et demandent l'organisation d'un référendum, mais il n'est toujours pas question de ralliement à de Gaulle.

De toute façon, c'en est trop pour Pélicier. Le 21 juillet, un télégramme est arrivé de Vichy, ordonnant de publier les actes constitutionnels du nouveau régime au *Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie*. Le gouverneur temporise quelques jours. Il va jusqu'à écrire à Vichy qu'il fera tout pour « *garder la Nouvelle-Calédonie à la France* », y compris en demandant l'aide de l'Australie⁵. Mais il finit par s'exécuter le 29 juillet. Par ailleurs, il se voit également ordonner de couper toutes les relations avec les Britanniques, ce qui revient à priver le territoire de ses importations d'Australie – notamment de charbon indispensable à la transformation du minerai de nickel de la fonderie de Doniambo.

Les choses sont désormais claires. Pélicier dispose toujours de l'administration et de l'armée ; en revanche, il a maintenant contre lui le conseil général et des fractions de plus en plus larges de l'opinion calédonienne.

Sautot opte pour la France Libre

Le 20 juillet, veille du jour où le télégramme de Vichy arrivait à Nouméa, le commissaire-résident de France aux Nouvelles-Hébrides, Henri Sautot proclamait le ralliement à la France Libre de ce petit territoire, situé à quelque 400 km de Nouméa, peuplé d'à peine un millier de Français et administré

⁵ Regnault, Jean-Marc, et Ismet Kurtovitch. « Les ralliements du Pacifique en 1940. Entre légende gaulliste, enjeux stratégiques mondiaux et rivalités Londres/Vichy », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, vol. n°49-4, no. 4, 2002, note 44.

conjointement par la France et par La Grande-Bretagne dans le cadre d'un « condominium ».

Dans les derniers jours de juin, il avait réuni les 400 Français de Port-Vila et il leur avait déclaré que la Grande-Bretagne restait en guerre et que les Nouvelles-Hébrides devaient prendre part au combat. Une majorité l'avait approuvé.

Né à Bourbonne-les-Bains en 1885, Henri Sautot a débuté comme commis des Affaires indigènes avant d'occuper divers postes au Dahomey, à Saint-Pierre-et-Miquelon et en Océanie française, puis d'être nommé commissaire-résident aux Nouvelles-Hébrides en 1933. C'est le prototype du fonctionnaire colonial : il est rondouillard, bon vivant, doté d'une belle paire de bacchantes, c'est un modèle d'honnêteté, de rigueur et de compétence. Toutefois, comme aucun homme public ne peut plaire à tout le monde, il est parfois surnommé « le petit roi » et certains lui reprochent son anglophilie franchement assumée.

René Cassin raconte qu'il eut la joie d'ouvrir le câble expédié par Sautot le 22 juillet, annonçant, écrit-il, « *le premier ralliement territorial, apport matériel modeste sans doute mais de valeur morale incontestable*⁶ ». Pour de Gaulle, ce ralliement a une puissante valeur de symbole ; aussi réagit-il avec chaleur : « *Votre message, répond-il à Sautot, aura, j'en suis sûr, profond retentissement dans l'Empire français et au-dehors*⁷. » Il en transmet immédiatement copie à Lord Lloyd, secrétaire britannique aux Colonies. Huit jours plus tard, dans une lettre à Churchill, datée du 30 juillet, il mentionne le ralliement du condominium comme un « *fait important* » qui vient de se produire à l'appui de son action⁸.

⁶ René Cassin, *Les Hommes partis de rien*, Plon, 1975, p. 192.

⁷ Charles de Gaulle, *op. cit.*, p. 972.

⁸ *Ibid.*, p. 985.

En même temps qu'il écrivait à de Gaulle, Sautot informait Pélicier, son chef hiérarchique - le gouverneur de la Nouvelle-Calédonie étant également haut-commissaire aux Nouvelles-Hébrides - de sa décision et il terminait par cette formule d'une insolence calculée : « *Au cas où vous n'estimeriez pas devoir suivre notre exemple, j'aurais le regret de ne plus me considérer comme étant placé sous votre subordination.* » La réponse de Pélicier, le 26 juillet, est cinglante : il commence par reprocher à Sautot de ne pas l'avoir consulté avant de prendre « *une décision aussi grave* », puis il lui annonce qu'il a mis au courant le ministre des Colonies Henry Lémery et que la sanction est tombée : Sautot est révoqué. Plus tard, il sera radié de la Légion d'honneur, privé de la nationalité française et finalement condamné à mort par contumace : « *une brochette infamante qui fut toujours pour moi un motif de fierté⁹* », écrit-il.

Dans ses souvenirs, il prétend que de Gaulle lui aurait adressé un second télégramme le 27 juillet le chargeant de préparer le ralliement de la Nouvelle-Calédonie. Il se trompe de quinze jours : ce second télégramme date en effet du 10 août. Le 27 juillet, ce n'est pas à Sautot que de Gaulle télégraphie mais à ... Pélicier. Il lui explique les buts de son action, lui rappelle que la vie économique du territoire dépend de sa coopération avec les Britanniques et termine en l'assurant de sa « *cordiale sympathie¹⁰* ». Pélicier ayant déjà décidé de rester fidèle à Vichy, ce télégramme restera évidemment sans réponse.

III – Troisième période : Gaullistes contre vichystes, acte II (août)

Prises de position pour le ralliement à de Gaulle

⁹ Henri Sautot, *Grandeur et décadence du gaullisme dans le Pacifique*, F. W. Cheshire, Melbourne et Londres, 1949, p. 28.

¹⁰ Charles de Gaulle, *op. cit.*, p. 983.

Les atermoiements de Pélicier achèvent de dresser contre lui la majorité du conseil général. Le 2 août, une motion désapprouve le gouverneur et recommande de « *se mettre en rapport direct avec le général de Gaulle* ». C'est la première manifestation officielle d'un ralliement à la France Libre. Un télégramme est adressé dans la foulée à de Gaulle, mais il n'atteindra pas son destinataire.

Plusieurs notables n'ont pas attendu pour le faire, à commencer par Raymond Pognon. Né à Honfleur en 1873, diplômé d'HEC, il s'est installé à Nouméa en 1902. D'abord chef de service à la société Le Nickel, il a été ensuite élu maire de Bourail, puis conseiller général, président du conseil général, enfin directeur du quotidien *La France australe* au début des années vingt. Il est, depuis, propriétaire d'un grand domaine agricole. « *Il avait, écrit Sautot, la réputation d'être un homme de caractère et même de mauvais caractère* ». C'était un homme d'autorité et d'influence. Le 3 août, il écrit à de Gaulle pour l'informer des derniers événements.

Un autre notable est Georges Dubois. Né au Havre en 1896, établi à Nouméa dès 1900, il a pris part à la Grande Guerre, puis est devenu ingénieur-géomètre. Comme Pognon, il n'a pas accepté que la France dépose les armes et encore moins que le nouveau gouvernement s'engage dans la collaboration avec le vainqueur. De son côté, René Petre, né à Thio, éleveur à Koné, se montre un ardent propagandiste du ralliement. Il s'engagera dans le Bataillon du Pacifique et sera fait Compagnon de la Libération en 1945.

Autre figure marquante des partisans du ralliement à de Gaulle : Georges Baudoux, géomètre-expert à Houailou et propagandiste de la cause gaulliste depuis la fin de juin. Le 9 juillet, il a fait paraître un article dans *Le Bulletin du Commerce* ; quelques jours plus tard, il a écrit à Gaulle pour « *solliciter l'honneur de s'engager dans son armée* », mais il n'a pas reçu de réponse, cette

lettre confiée au consul britannique à Nouméa ayant dû se perdre. Baudoux a suivi avec intérêt l'initiative de Vergès mais il a vite reproché à ce texte de ne pas faire mention de l'appel à de Gaulle. Le 5 août, il a l'idée de faire fabriquer par sa femme, ses enfants et quelques amis un drapeau tricolore pourvu d'une croix de Lorraine et de le hisser à son mât de TSF : « *Nous avons le cœur gai, léger, écrit-il, nous étions contents d'être des Français libres dans une colonie qui n'était pas ralliée. [...] Accompagné des bravos de la famille, le drapeau français à la croix de Lorraine rouge flotta sur la Nouvelle-Calédonie. Ce fut sans doute le premier*¹¹. »

Dans la foulée, dix jours plus tard, Baudoux et son ami Pierre Pannetier rédigent un texte, sous la forme d'une « *Pétition des broussards aux autorités* », demandant la formation d'un « comité national » destiné à gouverner le territoire en se mettant aux ordres du général de Gaulle. La Pétition circule, elle est bien accueillie par les broussards. Elle apparaît à beaucoup comme une réplique au Manifeste Vergès, qui n'évoquait pas le ralliement à de Gaulle. Le 17 août, Baudoux écrit à Pierre-Joseph Bergès, un colon arrivé sur le « Caillou » en 1897, qui a été vice-président de la Chambre d'agriculture et président de la commission municipale de La Foa, et l'un des plus virulents adversaires de Pélicier au conseil général. Il lui demande de prendre la tête du mouvement. D'autres pétitions circulent parmi les broussards : toutes récusent le Manifeste Vergès et réclament « *un franc et loyal ralliement* » à de Gaulle.

Pélicier s'accroche

Le gouverneur est conscient de l'ampleur du mouvement, mais il s'accroche. Dans son entourage, deux hommes – le lieutenant-colonel Denis et le

¹¹ Cité par François Broche, *Le Bataillon des guitaristes*, Fayard, 1970, p. 313.

secrétaire général du gouvernement Bayardelle - voient avec inquiétude approcher le moment où il faudra recourir à la force car les esprits s'échauffent de jour en jour. Le 19 août, Bayardelle assure à Pélicier : « *On veut votre départ. Si vous n'avez pas l'intention de céder, je pense qu'avant longtemps, vous serez amené fatalement à faire appel à la force.* » Bayardelle est convaincu qu'il faudra même instaurer l'état de siège. Pélicier en convient, mais il place tous ses espoirs dans l'arrivée à Nouméa, prévue pour le 23 août, de l'avis *Dumont d'Urville* envoyé par Vichy, venant de Tahiti et commandé par le capitaine de vaisseau Pierre-Gabriel Toussaint de Quiévre-court.

Pour être, comme beaucoup d'officiers de marine, fidèle au gouvernement de Vichy, Quiévre-court n'en est pas moins lucide. Dès son arrivée, il ne peut que constater que la population de Nouméa est « presque entièrement acquise au mouvement de Gaulle ». Dans un rapport à l'amiral Darlan, ministre-secrétaire d'Etat à la Marine, il écrit : « *L'attitude nette du Dumont d'Urville, fidèle au gouvernement français, a d'abord causé de la déception, puis, très vite, une hostilité croissante. Nous n'avons constaté aucun retournement lié à notre présence, au contraire. Les colons de la brousse forment l'élément le plus redoutable parce que possédant, chacun, un arsenal d'armes de guerre servant à la chasse aux cerfs, ils entraînent derrière eux les Canaques, faciles à fanatiser*¹². » Mais ce rapport contient surtout un accablant réquisitoire contre Pélicier : il dénonce son impopularité, sa « *politique équivoque, sans fermeté, n'ordonnant l'exécution des mesures prescrites par le ministre des Colonies que dans la mesure où elle ne contrecarrait pas l'opinion de ses administrés. [...] Aujourd'hui, les attaques contre sa personne se font de plus en plus violentes. La fièvre monte et il se laisse visiblement aller. Il paraît fatigué,*

¹² Cité par François Broche, *ibid.*, p. 127.

ne réagit plus. On dirait qu'il attend le dénouement d'une situation qu'il sent irrémédiablement compromise. »

Il paraît de plus en plus évident que ce dénouement est proche.

Le Comité de Gaulle et le départ de Pélicier

Le 21 août, la veuve d'un notable de Kone, Mme Léo Hagen, propose la création d'un « Comité de Gaulle ». Il est d'emblée évident que le principal animateur de cet organisme sera Raymond Pognon. Quatre jours plus tard, le Comité prend publiquement position pour le ralliement à de Gaulle. Ces initiatives font immédiatement des émules : à Nouméa, Bergès se prononce à son tour pour de Gaulle.

Le 23 août, en même temps que le *Dumont d'Urville*, arrive à Nouméa un représentant du gouvernement australien, chargé d'étudier le renforcement de la coopération entre le dominion et le « Caillou », car le bruit court que Hitler aurait demandé au Japon d'obtenir une position privilégiée aux Nouvelles-Hébrides et en Nouvelle-Calédonie. Pour autant, les Australiens ne veulent surtout pas de ce qu'ils appellent « *une révolution locale ou le renversement de l'administration française en Nouvelle-Calédonie par des extrémistes* », qui les obligerait à intervenir : « *Dans tous les cas, prescrivent-ils, nous sollicitons publiquement le maintien du statu quo et ne faisons rien pour modifier la situation actuelle. La meilleure solution nous paraît être d'avoir une administration invoquant une allégeance formelle à Vichy mais montrant de la sympathie pour les demandes de la population pour continuer l'effort de guerre, c'est-à-dire coopérer avec les Alliés aussi loin que possible. Vous devez agir pour amener les dirigeants du mouvement local à accepter ce point de*

*vue, non seulement dans leur intérêt mais aussi dans le nôtre*¹³. » Bien entendu, ce point de vue changera une fois le ralliement à la France Libre accompli...

Le bruit sur la demande de Hitler au Japon se trouve confirmé le surlendemain, jour où le gouverneur donne lecture à ses conseillers privés d'un télégramme du ministre des Colonies Henry Lémery ordonnant de donner la priorité des exportations de nickel et des productions minières et métallurgiques au Japon ; en outre, Lémery annonce la venue de « *travailleurs* » (*sic*) japonais sur le territoire, qui pourrait prélude à une occupation déguisée. Cette menace ne peut que renforcer l'inquiétude et le mécontentement de la population. Le 25 août, un groupe de Nouméens tente de rallier l'équipage du *Dumont d'Urville* ; Quiévre-court réplique par un ordre du jour dénonçant « *les agitateurs sans scrupules* » qui visent à créer « *la division entre les Français* », les « *traîtres qui méritent le poteau* », dont le but, assure-t-il péremptoirement est « *l'annexion pure, simple et définitive de la Calédonie par l'Australie* ».

La tentative de ralliement tourne court, mais son échec ne peut qu'accroître la nervosité en ville et inciter le conseil général à réclamer, le 26 août, le départ du gouverneur. Pélicier n'a plus, dès lors, qu'une issue : démissionner et laisser la place à Maurice Denis, nommé par Vichy gouverneur le 29 août. A Bayardelle, qui lui demande s'il accepte la charge, Denis répond : « *Je suis un soldat, je n'ai qu'à obéir.* » En attendant, cumulant les fonctions de gouverneur et de commandant supérieur des troupes, il doit se faire obéir de tous, civils et militaires.

Le départ de Pélicier calme les esprits. On croit même percevoir une sorte de détente. Les dirigeants du mouvement gaulliste ne tirent pas de conclusions trop pessimistes de la nomination d'un fidèle de Vichy, dont la première décision est d'interdire les rassemblements. Il parle à la radio, il demande le

¹³ Cité par Isabelle Amiot, « L'année 1940 en Nouvelle-Calédonie », sur le site *histoire-geo.ac-noumea.nc*, 17 juillet 1940.

concours de toutes les bonnes volontés. Mais, manifestement, il n'est guère écouté. De toute façon, on ne lui accorde pas plus d'un mois.

La veille, 28 août, de Gaulle a accusé réception de la lettre de Pognon du 3 août et lui a demandé de constituer immédiatement un comité comprenant la majorité favorable du conseil général. Il lui a également demandé de se mettre en rapport avec Sautot : « *Sur mon intervention, précise-t-il, Grande-Bretagne assure aide économique et administrative aux colonies qui se rallient à moi comme chef des Français libres.* » Pour lui, les choses se présentent sous les meilleurs auspices : avec Churchill, il connaît une véritable « lune de miel », selon le mot de Jean-Louis Crémieux-Brilhac¹⁴ ; en Afrique noire, la France Libre a vécu ses « Trois Glorieuses » : les 26, 27 et 28 août, quatre territoires (le Tchad, le Congo, le Cameroun et l'Oubangui-Chari) l'ont rallié sans aucune effusion de sang et l'on est fondé à penser que ce n'est qu'un début.

IV – Quatrième période : le ralliement (septembre)

Sautot se prépare

Le 10 août, de Gaulle a envoyé un long télégramme à Sautot. Il lui confirme d'abord qu'il le reconnaît comme commissaire-résident aux Nouvelles-Hébrides, malgré sa destitution par Vichy. Puis il lui demande des précisions sur le nombre de volontaires du condominium prêts à le rejoindre, lui annonce que l'Angleterre est disposée à fournir toute son aide financière et conclut : « *Suis vivement intéressé par situation Nouvelle-Calédonie. Vous demande d'agir autant que vous pourrez pour décider la Nouvelle-Calédonie à adopter même attitude que vous au besoin. Vous demande d'envisager votre substitution à*

¹⁴ Jean-Louis Crémieux-Brilhac, *La France Libre*, Gallimard, 1996, p. 65.

*haut-commissaire Nouméa*¹⁵. » Deux semaines plus tard, dans un nouveau télégramme à Sautot, il prend acte que la population du « Caillou » est prête à se rallier à lui et il donne le feu vert à l'opération : « *Je vous demande de vous rendre à Nouméa et de vous substituer au gouvernement pour opérer le ralliement en vous appuyant sur la colonie elle-même, qui le désire*¹⁶. »

Il a obtenu qu'un navire de guerre britannique transporte Sautot de Port-Vila à Nouméa.

A Port-Vila, Sautot se prépare sans précipitation : il écoute chaque soir les émissions de Radio-Nouméa, qui donnent un large écho aux impatiences de la population et aux tergiversations du gouverneur. Il est également informé de l'évolution des signataires du Manifeste. De ce côté-là, les choses se sont éclaircies : Vergès, Dubois et Ratzel ont rejoint le Comité de Gaulle, qui bénéficie également du renfort de Marcel Kollen, Roger Gervolino et leurs amis. Ce retournement s'explique par le fait que la revendication autonomiste passe au second plan devant les pressions de Vichy et surtout la menace japonaise. Les relations avec Londres sont assurées par le consulat britannique à Nouméa. Le Comité décide d'envoyer à Port-Vila un cotre arborant le pavillon tricolore à croix de Lorraine, commandé par le capitaine Louis Houssard, un Nouméen de 34 ans, proche de Vergès, qui arrive le 8 septembre.

Le 11, Sautot envoie à de Gaulle un télégramme pour lui annoncer que le fruit était mûr et que le cotre allait lui permettre de débarquer à Nouméa, dès que le Général en donnerait l'ordre. La réponse, envoyée le même jour, lui parvient le surlendemain. Elle tient en une phrase : « *J'approuve votre plan et vous confirme que vous devez déclencher au plus tôt le ralliement de la Nouvelle-Calédonie*¹⁷. » La veille, de Gaulle a demandé à l'intendant militaire Edmond

¹⁵ Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets*, op. cit., p. 994.

¹⁶ Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, I, Plon, 1954, p. 288.

¹⁷ Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets*, op. cit., p. 1033.

Mansard, qu'il vient de nommer gouverneur de Tahiti, de prendre contact avec – je cite – « *Sautot, haut-commissaire pour le Pacifique* ». Dans son esprit, avant même qu'elle ait commencé, l'opération est donc déjà terminée. Il est vrai que, pour la France Libre, l'heure est l'optimisme : Tahiti a rallié le 3 septembre et les Comptoirs de l'Inde ont suivi le 9. Par ailleurs, le 31 août, de Gaulle s'est embarqué à bord du *Westernland* pour rallier l'Afrique occidentale française fidèle à Vichy.

Dès qu'il reçoit la réponse de De Gaulle, Sautot demande à Houssard de se tenir prêt à lever l'ancre dans la nuit. Mais, dans l'après-midi du 13, de son bureau de la résidence, il aperçoit le croiseur australien *Adelaide* qui entre dans la rade de Port-Vila. Peu après, le commissaire-résident britannique le prévient que le commandant de l'*Adelaide* demande à le voir. Le capitaine Showers lui déclare qu'il a reçu l'ordre de l'Amirauté britannique de le conduire à Nouméa. Mais il est convenu que Sautot n'embarquera pas sur l'*Adelaide* pour ne pas donner prise à la propagande vichyste faisant de lui une créature des Anglais ; il prendra place avec Houssard à bord du pétrolier norvégien *Norden* attendu à Port-Vila le lendemain (je rappelle que la Norvège était neutre dans le conflit). Les deux navires feront route de conserve jusqu'à Nouméa.

Dans la soirée du 16 septembre, après avoir pris congé du commissaire-résident britannique mais sans faire aucun adieu à ses collaborateurs pour que le secret de l'opération soit préservé, Sautot monte à bord du *Norden*, en compagnie de Houssard : « *Tous, Anglais et Français, écrit-il, avons à cœur l'espoir de sauver la Nouvelle-Calédonie de la honte de la collaboration et de l'éventualité d'une occupation japonaise*¹⁸. »

Le Comité de Gaulle prépare le terrain

¹⁸ Henri Sautot, *op. cit.*, p. 40.

Depuis le début de septembre, Raymond Pognon, Michel Vergès et leurs amis ont redoublé d'activité. Des émissaires sont envoyés dans les grandes villes de l'intérieur. Ils suscitent des comités qui se forment en quelques jours : « Comité pour le ralliement de la Colonie à la France Libre », « Comité de la France Libre », « Comité pour aider à la libération de la France », et j'en passe... Dans le rapport sur les événements de septembre, qu'il rédigera dès octobre 1940, André Bayardelle parle d'« *un mouvement puissant qui se développe avec une rapidité inouïe* ». Paradoxalement, le gouverneur Denis ne s'y oppose pas. Au contraire : il paraît encourager ces entreprises, sans doute avec l'arrière-pensée que leur caractère privé empêchera d'adopter une position officielle. C'est compter sans les appels au ralliement à de Gaulle qui se multiplient dans tous les centres de l'intérieur. Denis, en revanche, rejette catégoriquement la demande d'un referendum formulée par Vergès et ses amis.

Paradoxalement aussi, mais, cette fois, dans l'autre sens, il n'y a pas de manifestations de rues, pas d'émeutes : l'agitation se limite aux seuls comités et aux seuls groupements. « *Le plus grand calme paraît régner*, note encore Bayardelle. *On sent une attente de quelque chose qui se prépare dans le plus grand secret.* »

Brusquement, le 16 septembre, alors que Sautot s'apprête à quitter Port-Vila, un bruit commence à se répandre à Nouméa : investi par de Gaulle des fonctions de gouverneur de la Nouvelle-Calédonie, Sautot arrivera à Nouméa le 23 ou le 24 septembre, jour anniversaire de la prise de possession du « Caillou » par la France. Ce matin-là, Denis lance à Bayardelle :

- *Êtes-vous au courant de tous ces bobards concernant l'arrivée de M. Sautot ?*

Sans attendre la réponse, il ajoute :

- *Vous pouvez dire que s'il prenait fantaisie au rebelle Sautot de mettre pied en Calédonie, son affaire serait rapidement réglée ainsi que celle de tous ceux qui l'aideraient !*

Présents lors de cet entretien, deux des proches conseillers de Denis précisent que l'affaire se règlera à coups de mitrailleuse. Quiévre-court, lui aussi présent, se montre plus réservé. Il demande ce qui se passera si un bateau français rallié à de Gaulle se présente en rade de Nouméa. La réponse du gouverneur fuse :

- *Je vous donnerai l'ordre de tirer !*

Ici, j'ouvre une parenthèse.

Nul doute qu'à ce moment-là, Quiévre-court n'aurait fait aucune difficulté pour exécuter cet ordre. Pour la petite histoire, je signale que Muselier avait décidé de remplacer Quiévre-court par son second, ce qui lui avait valu de recevoir ce télégramme : « De la part du commandant, officier en second, état-major et équipage du *Dumont d'Urville* stop Merde stop ». Deux ans et demi plus tard, l'amiral de Laborde, commandant de l'escadre de Toulon, répondra à l'amiral Darlan, qui, depuis Alger, lui demandait de rallier la haute mer : « Reportez-vous à la réponse de Quiévre-court à Muselier en 1940. »

Refermons la parenthèse et revenons au 16 septembre 1940 à Nouméa.

Ce même jour, le Comité de Gaulle, présidé par Vergès, lance un manifeste, où l'on peut lire : « *L'heure est venue de montrer ce que nous voulons et ce que nous sommes capables de faire pour prendre les destinées du pays entre nos mains. Chaque jour qui passe nous rapproche d'une solution qui serait contraire à la volonté des Calédoniens. Le temps presse.* » Aussi les signataires donnent la consigne de se réunir le jeudi 19 septembre, dès 6 heures du matin, à Nouméa : « *Cette date, assurent-ils, sera un jour historique dans les annales du pays.* » Le manifeste est signé par Vergès, Prinnet et Mouledous. On remarque, en passant, qu'au terme habituel de « colonie » ou « territoire », Vergès et ses

amis préfèrent celui de « pays », qui trahit, sans doute inconsciemment, leur revendication pour une plus grande autonomie du « Caillou ».

La journée du mercredi 17 est consacrée aux préparatifs dans les deux camps. Du côté vichyste, on continue de se tenir au courant de ce qui se trame et on organise l'éventuelle riposte armée. Du côté gaulliste, on organise la descente des « broussards » sur la capitale et on se prépare à accueillir le nouveau gouverneur. Dubois se rend à Bourail, Vergès à Ponerihouen, Baudoux à Houaïlou : « *Toute la journée du mercredi, écrit-il, je ne fais qu'aller et venir. Je téléphone à des conducteurs de travaux publics pour qu'ils prennent le plus de monde possible à bord de leurs véhicules. L'un d'eux me dit : "Qui va payer l'essence ?" Je réponds : "Faites le plein, de Gaulle paiera !* » Dans la soirée, il voit partir les premiers broussards avec leurs fusils et leurs musettes pleines de cartouches. Vers 23 heures, il est à La Foa. Il y découvre une foule immense de broussards : « *Ils ont tous des mines féroces, écrit-il. [...] Ce sont des broussards, des hommes résolus, des lions, de vrais Français, des patriotes. Tout le monde parle en même temps dans le bistrot plein à craquer. On ne s'entend plus. Je me dis que c'est la brousse, la grande force de la brousse qui va gagner la partie.* » Un peu plus tard dans la nuit, il retrouve Vergès, Dubois et Prinnet à Païta ; ils sont soucieux car ils ont appris que Denis a décrété l'état de siège, dressé des listes noires d'opposants à arrêter, fait barrer la route au pont de la Dumbéa. « *Il faudra donc se battre, le sang va peut-être couler, conclut Baudoux. C'est Denis qui l'aura voulu.* »

Dans l'après-midi du 18, Bayardelle est à nouveau convoqué par le gouverneur. Il le trouve dans un état de surexcitation, qui s'explique par les dernières informations dont il dispose : Sautot doit arriver le lendemain et les broussards armés ont commencé leur marche sur Nouméa (**document 13**). En foi de quoi, il a décidé l'état de siège à partir de 22 heures et il a fait installer un barrage sur

le pont de la Dumbéa, à 18 km de Nouméa, pour désarmer les broussards. Il détaille les mesures qui seront prises : fermeture des cafés, interdiction des rassemblements, envoi de patrouilles dans la ville. Comme Denis lui demande son avis, Bayardelle botte en touche :

- Il appartient au gouverneur de décider de l'état de siège et c'est au commandant supérieur qu'il revient de faire le nécessaire. Vous cumulez les deux fonctions, vous avez donc toute latitude.

Dans la nuit du 18 au 19, on observe une intense circulation automobile dans les rues de Nouméa. Des patrouilles envoyées par le gouverneur sillonnent la ville, mais ne s'opposent pas aux quelques rassemblements qui se forment.

A Païta, pendant ce temps, les leaders du mouvement se concertent. Une centaine de camions sont alignés. Vergès propose de laisser sur place toutes les armes et de se présenter au barrage de la Dumbéa « *les mains et les poches vides* ». Officiellement, il ne sera question que de déposer une gerbe au monument aux Morts. Le cortège s'ébranle ; il parvient à l'aube à la Dumbéa. Les gendarmes fouillent soigneusement les broussards et les laissent repartir. Dans la Vallée du Tir, les habitants commencent à sortir de leurs maisons, à courir sur les trottoirs, beaucoup tentent de suivre les camions en criant : « *Voilà les broussards !* » et aussi : « *Vive de Gaulle !* » On s'embrasse, on s'accroche aux camions, on veut absolument accompagner les broussards jusqu'au bout.

La journée du 19 septembre

Nouméa est en ébullition. De très bonne heure, les rues sont pleines de gens qui vont et viennent sans but précis. Des groupes motorisés se dirigent vers l'Hôtel de Ville ; ils arborent des drapeaux à croix de Lorraine (**document 15**). Les commerces sont fermés. Les rumeurs se donnent libre cours : les

broussards sont arrêtés à la Dumbéa ; deux navires, dont on ignore la nationalité et les intentions, sont en route pour Nouméa. La première rumeur est fautive : les broussards sont passés et un flot humain se dirige vers le monument aux Morts. Une gerbe est déposée. Puis on s'élanche vers la mairie ; un groupe franchit les grilles, descend le drapeau tricolore et lui substitue un autre, frappé de la croix de Lorraine. La foule hurle de joie. Le cri « *Au Gouvernement !* » jaillit. Soudain Raymond Pognon annonce que Vergès, Prinnet et Dubois sont bloqués à la Dumbéa ; il prend la tête du commando qui se propose de les libérer.

A 8 heures et quart, Bayardelle arrive au Gouvernement. Il trouve Maurice Denis à la fois surexcité et d'une extrême pâleur, tenant des propos incohérents. Il rédige un projet de mobilisation générale, puis déchire le papier et déclare qu'il veut être « *le premier tué* ». Puis il se ressaisit, téléphone à Quiévrecoeur, puis à l'officier qui commande la batterie côtière de l'île Nou :

- *Il faudra tirer à mon commandement* », ordonne-t-il.

Bayardelle essaie de le calmer ; il lui explique qu'il est un peu tard pour prendre ces mesures, que le mouvement en faveur de De Gaulle est irréversible :

- *Vous ne pouvez plus qu'une chose, conclut-il : épargner le sang français.*

Mais Denis n'entend plus rien. On apprendra plus tard qu'il avait justement l'intention de faire couler ce sang – du moins celui d'Henri Sautot, qu'il avait imaginé de faire traduire devant un conseil de guerre improvisé à bord du *Dumont d'Urville*, chargé de condamner à mort le « traître » et de le faire fusiller sur le champ.

Il est de plus en plus agité ; soudain, il craque et se met à pleurer, se plaint d'être trahi par tous et annonce qu'il va se suicider. Bayardelle tente de le reconforter, lui propose de se retirer à l'hôtel du commandement supérieur ;

en tant que secrétaire général, Bayardelle assumera l'intérim du gouvernement. Denis refuse.

Il est 10 heures 30. Bayardelle s'en va.

Entre temps, Pognon et son petit groupe sont arrivés à la Dumbéa.

- *Vous retenez Dubois, Vergès et Prinnet, lance-t-il au lieutenant Raymond Perraud, qui commande les forces du barrage. Où sont-ils ?*

Le jeune officier ne se démonte pas. Pognon insiste :

- *Je suis Raymond Pognon !*

- *Pognon ? Vous êtes sur la liste des gens à arrêter. Je vous arrête !*

Immédiatement, Pognon est entouré par des gendarmes et des soldats, baïonnette au fusil. Baudoux, qui fait partie du commando, proteste hautement. La foule crie : « *Pognon est arrêté !* » La bousculade devient vite générale. Perraud s'interpose :

- *Attendez, ne poussez pas comme ça !*

- *Lâchez Pognon ou on vous tue tous !*, lui réplique-t-on.

Le barrage est vite submergé ; Pognon est libéré ; Perraud se rallie au mouvement, entraînant gendarmes et soldats. (Il ne se doute sûrement pas qu'il s'engagera dans le Bataillon du Pacifique, qu'il participera à tous les combats de la 1^{re} DFL jusqu'en Provence, où il sera tué le 23 août 1944, et qu'il sera reconnu comme un Compagnon de la Libération le 20 novembre suivant.)

Ce ne sont que cris, embrassades et pleurs de joie. Vergès, Prinnet et Dubois sont libérés à leur tour ; ils montent à bord d'une voiture qui file vers Nouméa.

A 11 heures, ils entrent dans le bureau du gouverneur. Vergès l'interpelle :

- *Mon colonel, nous vous en supplions, ralliez-vous au général de Gaulle !*

- *Jamais !*, répond Denis. *Un officier français ne trahit pas.*

Vergès insiste ; Denis faiblit. Il lève les bras au ciel :

- *Moi, un officier français, trahir la France*, gémit-il en pleurant.

Il téléphone à Bayardelle pour lui annoncer qu'il cède à la force et qu'il charge son adjoint, le capitaine Michel, d'aller accueillir Sautot et de le conduire au Gouvernement.

La suite des événements va bientôt montrer qu'avec cet homme irrésolu et aux abois, rien n'est définitivement acquis.

Le *Norden* et l'*Adelaide* ont franchi à l'aube la passe de Boulari et sont entrés dans la grande rade de Nouméa, où se trouvait toujours le *Dumont d'Urville* en branle-bas de combat. Sautot et Showers décident d'attendre à l'entrée de Port-Phaëton l'embarcation envoyée par le Comité de Gaulle. Vers 9 heures, une vedette à moteur arborant le pavillon à la croix de Lorraine est en vue ; elle est conduite par l'un des trois frères Le Bouhellec, ardents gaullistes (deux s'engageront dans le Bataillon du Pacifique, le troisième dans les Forces navales françaises libres). Il rend compte des événements de la veille et de la nuit. Sautot décide de monter à bord de l'*Adelaide*, qui se dirige à petite allure vers le port de Nouméa. A 11 heures 40, une chaloupe arborant également le pavillon à la croix de Lorraine accoste le croiseur, avec à son bord le capitaine Michel, qui demeura obstinément mutique, et les envoyés du Comité de Gaulle. Sautot monte à son bord. Quelques minutes plus tard, il est accueilli par plusieurs milliers de personnes aux cris de « *Vive de Gaulle !* », « *Vive la France !* », et aussi « *Vive l'Angleterre !* » A Vergès qui l'invite à monter dans la voiture qui doit l'emmener au Gouvernement, il répond qu'il préfère y aller à pied, accompagné par la foule qui ne cessera, durant le trajet, de chanter *La Marseillaise*.

L'accueil de Denis est glacial. Apparemment, il n'est plus décidé à capituler :

- *Monsieur Sautot, vous êtes un traître et je vous mets en état d'arrestation*, dit-il.

- *Voulez-vous annoncer à la foule qui est devant le Gouvernement que vous me mettez en état d'arrestation ?*, propose, goguenard, Sautot.

Bien entendu, Denis s'en garde bien :

- *Vous avez avec vous la force*, répond-il, *vous avez même l'appui d'un croiseur ennemi*.

Ce qui lui vaut une réplique cinglante :

- *A partir du moment où j'ai mis le pied sur la terre calédonienne, la guerre continue aux côtés de la Grande-Bretagne et le croiseur qui est là est un croiseur allié et non un croiseur ennemi et je vous prie de le considérer comme tel, autrement il pourrait vous en cuire !*

Il ajoute qu'il n'est pas là pour discuter mais pour prendre possession du Gouvernement au nom du général de Gaulle et il demande à Denis de lui céder la place. Denis refuse et déclare qu'il ne cédera qu'à la force. Sautot lui laisse une dernière chance :

- *Il est deux heures moins vingt. Je reviendrai à deux heures avec la force*.

Il sort du bureau du gouverneur et se rend à une fenêtre du premier étage, donnant sur la place du Gouvernement, pour y lire à la population la proclamation du ralliement du territoire à la France Libre qu'il a rédigée sur le *Norden*. Après quoi, il annonce que Denis veut le mettre en état d'arrestation comme « *traître* » ; un cri lui répond : « *Nous allons le pendre à la grille du parc !* »

A 14 heures, Sautot est de retour dans le bureau du gouverneur, accompagné des membres du Comité de Gaulle. Il trouve Denis « *jaune de frayeur* », car il a entendu le cri de la foule, et disposé enfin à céder. Il demande à sortir par l'escalier de service et les jardins pour échapper au châtement qui lui est

réservé. Sautot lui demande de rentrer chez lui et de n'en plus bouger. (Le soir même, il sera toutefois envoyé en résidence obligatoire à La Foa, car, entre temps, Sautot avait appris qu'il continuait à faire de l'obstruction.) « *Point n'est besoin de passation des pouvoirs* », constate André Bayardelle.

Sautot se rendra ensuite au monument aux Morts, encadré par Vergès et Prinnet, pour y proclamer officiellement le ralliement à la France Libre.

A 17 heures, il convoque Bayardelle et les chefs des services civils pour leur demander s'il peut compter sur leur loyauté. Deux réfractaires seront internés à l'îlot Freycinet. Le soir même, le *Pierre Loti*, un paquebot des Messageries maritimes, est réquisitionné pour les fonctionnaires civils et militaires demandant à être rapatriés, conformément aux instructions du général de Gaulle. « *La journée du 19 septembre, écrit Sautot, s'achevait donc sur le succès complet de l'opération projetée par le général de Gaulle et, selon ses recommandations, sans la moindre effusion de sang*¹⁹. » Après les Nouvelles-Hébrides, après les quatre territoires de l'AEF, après les Etablissements français de l'Océanie et les Comptoirs français de l'Inde, la Nouvelle-Calédonie devenait le huitième morceau de l'Empire à rallier la France Libre.

Le lendemain, de Gaulle adresse à Sautot ce télégramme :

« *Veillez exprimer à la population calédonienne mes félicitations les plus chaleureuses pour la fermeté et l'enthousiasme avec lesquels elle a manifesté son désir de redresser l'honneur et de continuer la lutte jusqu'à la victoire côte à côte avec nos alliés britanniques. Le ralliement de la Nouvelle-Calédonie, de Tahiti et des Nouvelles-Hébrides permet désormais à la France Libre de tenir haut sa place dans le Pacifique. Je compte qu'un grand nombre de volontaires viendront rejoindre les forces de la France Libre qui viennent justement d'être*

¹⁹ Henri Sautot, *op. cit.*, p. 48.

engagées contre nos ennemis. Vive la France. Vive la Grande-Bretagne. Vive la Nouvelle-Calédonie. »

A bord du *Westernland* en route pour Dakar, de Gaulle est optimiste : « *Qui pouvait affirmer que nous n'allons pas trouver à Dakar cette ambiance de consentement où s'aménagent les plus formelles consignes²⁰ ?* », écrit-il.

Quatre jours plus tard, il subira devant Dakar une cruelle déconvenue.

Le ralliement du « Caillou » était accompli. Il restait encore à ramener définitivement l'ordre à Nouméa. Plusieurs éléments vichystes, parmi lesquels le capitaine Michel, appuyés par une équipe du *Dumont d'Urville*, veulent enlever Sautot et ramener à Nouméa Denis, interné à la Foa. L'affaire est prévue pour le 23 septembre, mais elle échoue car les broussards ont été rappelés par le Comité de Gaulle. Au même moment, Showers demande à Quiévre court de quitter la Nouvelle-Calédonie et de mettre le cap sur l'Indochine. Quiévre court fait mine d'obtempérer, mais il va s'emboîser à l'île Nou. Deux jours plus tard, il reçoit de Vichy l'ordre d'attaquer et de couler l'*Adelaide*. En accord avec ses adjoints, il décide, sagement, de ne pas l'exécuter et lève l'ancre pour Saïgon, avec un passager de marque à bord : le lieutenant-colonel et ex-gouverneur Maurice Denis. Le 11 octobre, ce sera au tour du *Pierre Loti* d'appareiller pour Saïgon avec une centaine de fonctionnaires fidèles à Vichy – selon certaines sources, il y en aurait plus de 200. Pour en finir avec Toussaint de Quiévre court, il faut, bien sûr, saluer sa décision de ne pas faire couler de sang français en 1940 et rappeler qu'on le retrouvera quatre ans plus tard devant les côtes de Provence, commandant du croiseur *Duguay-Trouin*, qui bombardera avec succès les positions allemandes.

²⁰ Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, op. cit. p. 104.

Les premières décisions du nouveau gouverneur sont tombées : les exportations minières et métallurgiques vers le Japon sont interdites ; toute l'économie calédonienne se trouve désormais axée sur l'Australie et la Nouvelle-Zélande ; le Comité de Gaulle est dissous. Je précise que j'ai délibérément fait abstraction dans mon exposé des violentes querelles qui opposeront par la suite Sautot à Bayardelle, d'une part, à Vergès, de l'autre.

Le 23 septembre, date officielle du ralliement, Sautot rend compte à de Gaulle : « *Journée 23 septembre marquée par neutralisation complète tous éléments militaires réfractaires au ralliement France Libre.* » Et il ajoute : « *Urgent nommer capitaine Broche commandant supérieur.* » Dès le lendemain, de Gaulle adresse à mon père, qui n'était jusque là que commandant de la Compagnie d'infanterie autonome de Tahiti et qui avait commencé à lever 300 volontaires tahitiens et marquisiens pour poursuivre la lutte, un télégramme suivant : « *Veillez rejoindre immédiatement Nouméa par avion. Vous désigne comme commandant supérieur des troupes sous les ordres du haut commissaire M. Sautot*²¹. » En fait, comme aucune liaison n'existait alors entre Papeete et Nouméa, ni aérienne, ni navale, le nouveau commandant supérieur mettra plus de six semaines pour rejoindre son nouveau poste. A Nouméa, 135 Calédoniens se sont déjà enrôlés dans la France Libre. Quelques semaines plus tard, ils seront 300 et, avec les 300 Tahitiens et Marquisiens qui rejoignent Nouméa en avril 1941, ils formeront le « *beau et brave Bataillon du Pacifique* », dont parle de Gaulle dans les *Mémoires de guerre*.

Le rôle des Canaques

Le ralliement est appuyé par le chef de Bourail, Vincent Bouquet et par le grand chef de Maré, l'une des Loyauté, Henri Naisseline. Le 11 octobre, il fait hisser le

²¹ François Broche, *op. cit.*, p. 134.

drapeau français à croix de Lorraine dans son fief de Netché et il ouvre des listes d'engagement de volontaires dans les Forces françaises. Cinq jours plus tard, il lance à la radio un appel aux autres chefs coutumiers : « *D'un regard clair et avec fierté, les indigènes de la Nouvelle-Calédonie libre doivent accourir aux côtés du général de Gaulle pour défendre l'honneur du drapeau tricolore qui représente l'esprit de la liberté et de la justice.* » Avant de débarquer à Nouméa à la fin novembre avec 80 volontaires de Maré.

Le 31 octobre, le chef Naisseline écrit au général de Gaulle :

« J'ai lancé un appel à tous les indigènes de la Nouvelle-Calédonie. Notre couleur et notre langue ne sont pas françaises mais notre cœur l'est. Ces indigènes tous Français de cœur restent profondément attachés à la Mère Patrie. [...] Je vous demande de donner l'assurance qu'en reconnaissance de notre geste et le sacrifice de la vie de ceux qui, là-bas, vont sûrement tomber, qu'il nous soit donné la faculté d'accéder au titre de citoyen français. »

Le ralliement est également appuyé par plusieurs anciens combattants de la Grande Guerre et par de nombreux travailleurs canaques, dont plusieurs vont caillasser le *Dumont d'Urville*. Le capitaine Dubois entreprend de sillonner l'archipel en vue d'obtenir des engagements : « *L'information sur la campagne de recrutement, écrit l'historien Ismet Kurtovitch, se diffuse par l'intermédiaire de la radio et du journal jusque dans les tribus où les lettrés relayent l'info. L'enrôlement des Kanak volontaires est précédé d'une cérémonie de déclaration de guerre par les autorités coutumières. En effet, leur cadre de référence étant la coutume, il leur est nécessaire de déclarer formellement la guerre à l'Allemagne²².* »

En tout, un cinquième de la population canaque de 18 à 45 ans sera incorporé : soit 1400 personnes, dont 800 sur la Grande Terre et 600 sur les Loyauté. Ils

²² Ismet Kurtovitch, « L'effort des Canaques pendant la Seconde Guerre mondiale », conférence prononcée le 10 juillet 2014 au Lycée Lapérouse de Nouméa.

serviront comme guides professionnels ou comme auxiliaires dans les FNFL, dans les unités australiennes et, plus tard, dans l'armée américaine, pour défendre le territoire contre une éventuelle attaque japonaise. En outre, 624 Canaques s'engageront dans la Milice créée par Georges Dubois dans le même but.

*

Le 1^{er} août 1941, Henri Sautot sera reconnu comme un Compagnon de la Libération. Avec lui, d'autres acteurs du ralliement seront distingués : Raymond Pognon, Michel Vergès, Georges Dubois (tous les trois par décret du 11 février 1942), Marcel Kollen (29 mars 1943), Raymond Perraud (20 novembre 1944), René Petre (16 octobre 1945). Tous avaient été condamnés à mort par le Tribunal permanent de Saïgon le 5 février 1942, ainsi qu'environ 140 acteurs du ralliement, parmi lesquels Prinnet, Mouledous, Baudoux, Mme Hagen et le chef Naisseline...

Ainsi s'achève l'histoire du ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France Libre. Les événements qui suivent ouvrent un autre chapitre marqué principalement par le débarquement des Américains sur « Caillou » et par l'affrontement sans merci entre Henri Sautot et Georges Thierry d'Argenlieu. Mais ceci est une autre histoire !

*

Un scoop

J'ai promis à Sylvain Cornil-Frerrot un *scoop* lors de cette conférence. Le moment est venu de vous le livrer.

Il s'agit d'une confidence que m'a faite la veuve d'Henri Sautot lors de mon séjour à Nouméa en novembre 1968.

Nommé gouverneur de l'Oubangui-Chari en septembre 1942, Sautot avait rencontré à Bangui une Nouméenne, Paulette Giraud, qu'il avait épousée en

secondes noces. Revenu à Nouméa à la fin de 1946, il avait été accueilli triomphalement, avant d'être élu maire en mai 1947 et il l'était resté jusqu'en 1953. Il était mort dix ans plus tard.

Après avoir été limogé le 29 avril 1942 et remplacé par l'amiral Thierry d'Argenlieu, qui l'a fait brièvement arrêter, il a été rappelé à Londres et embarqué le 7 mai à bord de l'avisos *Chevreuil*. Après un voyage épique, via la Nouvelle-Zélande, le canal de Panama, Washington et New York, Sautot embarque le 7 juillet à Montréal à bord d'un bombardier anglais qui l'amène à Glasgow, d'où il rejoint enfin Londres en train dans la soirée du 8 juillet. Ce long voyage de deux mois n'avait, on s'en doute, pas arrangé son humeur. Le 9 juillet, il est aimablement reçu par le commissaire aux Colonies René Pleven puis par Maurice Schumann, mais il est en revanche douché par l'accueil du Général. De Gaulle se répand en propos cassants sur la population calédonienne et, en particulier, sur Georges Dubois, qui, il est vrai, à la tête de la « Milice calédonienne » qu'il commande, s'est violemment opposé à d'Argenlieu. Dans les *Mémoires de guerre*, il y ajoute un grief contre Sautot : « *Le gouverneur Sautot, supportant mal d'être subordonné à d'Argenlieu, cherchait à s'assurer d'une popularité personnelle dont il pourrait se servir*²³. » Il lui reproche en outre d'avoir tardé à répondre à sa convocation.

De son côté, Sautot est submergé par un profond sentiment d'injustice, il est plein d'amertume, de rancœur, de colère contre Thierry d'Argenlieu. A l'égard de De Gaulle, auquel il demeure fidèle malgré tout, il éprouve un sentiment d'incompréhension qui le mine. Il quitte le Général, « *écrasé de chagrin et de dépit* », écrit-il. Il est à jamais bouleversé : « *De ce jour tragique, ajoute-t-il, la foi et la confiance en de Gaulle sont mortes en moi.* »

²³ Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre*, I, *op. cit.*, p. 191.

A la demande de Pleven, il rédige un rapport sur la situation politique en Nouvelle-Calédonie et sur les événements qui ont précédé son rappel. Quelques jours plus tard, il est à nouveau, à sa demande, reçu par de Gaulle. Comme il lui demande s'il a lu son rapport, il s'attire cette réponse :

- *Oui, mais c'est un son de cloche et il y en a un autre !*

- *Mais quel autre ? Mon général, dites-le moi, je vous en prie...*

De Gaulle reste évasif :

- *Nous verrons cela plus tard...*

Sautot, furieux, enchaîne : il conseille à de Gaulle de ne pas imposer plus longtemps aux Calédoniens « *un chef aussi détesté* », à quoi de Gaulle répond qu'il ne peut rappeler deux chefs à la fois. A ce moment précis, la tension entre les deux hommes est à son comble. De Gaulle en est sûrement conscient, car, brusquement, il demande à Sautot des nouvelles de son fils, qui sert dans un régiment en Syrie, puis il montre la réplique du fanion du Bataillon du Pacifique que Sautot lui a envoyée de Nouméa en mai 1941 :

- *Oui, dit-il, comme vous me l'écriviez alors, je suis fier du Bataillon du Pacifique, qui a été magnifique à Bir Hakeim²⁴.*

La colère de Sautot retombe brusquement. Vaincu, il prend respectueusement congé.

Voici le scoop que m'a confié Paulette Sautot. Son mari s'était rendu au second rendez-vous avec la ferme intention de tuer le Général ! Il était parti de Nouméa en emportant un pistolet dont il ne s'était jamais séparé depuis qu'il s'en était servi pendant la Grande Guerre pour tuer des Allemands. Il lui fallait absolument abattre de Gaulle pour lui faire payer l'injustice dont il était victime et pour éviter qu'à l'avenir il prenne des décisions aussi désastreuses que celle consistant à se mettre à dos la population néo-calédonienne. Lorsque de Gaulle

²⁴ Henri Sautot, *op. cit.*, p. 169.

avait évoqué « *l'autre son de cloche* », Sautot avait mis la main à sa poche, empoigné l'arme, et il était sur le point de s'en servir mais il avait eu soudain l'impression que de Gaulle avait décidé le rappel de D'Argenlieu, que ce n'était qu'une question de temps (et, en effet, l'amiral sera rappelé deux mois plus tard). Enfin, lorsque de Gaulle avait montré le fanion du Bataillon, il avait renoncé pour de bon. D'après Mme Sautot, il aurait même décroché ce fanion et il l'aurait caressé et ce geste avait beaucoup troublé son mari.

Qu'y a-t-il de vrai là-dedans ? Je ne fais que rapporter un témoignage, qui, tout de même, repose sur une relative vraisemblance. Sautot est en effet ulcéré par les « *calomnies infâmes* » colportées par d'Argenlieu (qui l'accuse de s'être vendu aux Américains). Pour lui, l'amiral – qu'il appelle « *l'amiral maudit* » - est un « *monstre* » ; il voit en lui « *le fossoyeur de la France Libre dans le Pacifique* » et en de Gaulle, son protecteur, « *un ingrat, un être injuste et incapable de croire à la sincérité des autres* », en qui, je l'ai rappelé, il a perdu toute foi et toute confiance. Cette vraisemblance se fonde également sur le sentiment que j'ai eu en recueillant le témoignage de Mme Sautot qu'elle ne pouvait avoir inventé cette histoire.

Cela dit, bien entendu, on ne peut exclure qu'en la lui rapportant, Sautot ait un peu enjolivé les choses. L'essentiel, vous en conviendrez, est que, s'il l'avait sérieusement envisagé, il ne soit pas passé à l'acte !